

De la vision énergétique globale à l'action

Présentation de la démarche engagée par la commune de Laroque des Albères à Travers le Conseil en Orientation Énergétique (COE) et la mise en place d'un accompagnement dédié « post COE »

Quelques éléments de contexte

Le Pays Pyrénées-Méditerranée, dans l'ambition d'impulser une dynamique collective sur le sujet de la maîtrise de l'énergie et sensibiliser largement les élus et les agents, a mené plusieurs opérations groupées de Conseil en Orientation Énergétique.

Au total, plus de 418 élus et agents ont été mobilisés, représentant plus de 48 collectivités.

En 2012, le Pays Pyrénées-Méditerranée a souhaité développer un accompagnement spécifique pour aider les communes à « passer à l'action » et à mettre en œuvre de façon concrète les préconisations issues du COE

Objectifs de l'accompagnement « Post COE »

Transformer l'essai

- ➔ Assurer un accompagnement technique et administratif sur des champs ciblés (régulation du chauffage, optimisation tarifaire, gestion de l'eau, réglage de l'allumage et extinction de l'éclairage public)
- ➔ Intervenir sous la forme d'une « formation action » et s'inscrire dans la durée

Innover – Expérimenter

- ➔ Modalités de mises en œuvre souples
- ➔ Modalités de mises en œuvre souples



Pourquoi la commune de Laroque des Albères a-t-elle souhaité s'engager dans une démarche globale en faveur de la sobriété énergétique ?

La commune s'est engagée dès 2009 à travailler sur le sujet de la maîtrise des consommations d'énergie, dans un double objectif :

- Renforcer l'exemplarité de la commune, consciente de son impact en matière de changement climatique et de la nécessité d'agir,
- S'inscrire dans un cercle vertueux et dans une démarche d'amélioration continue (les travaux permettent de générer des économies qui sont ré-investies dans des travaux de maîtrise de l'énergie, générant eux même des économies qui sont ré-investies dans d'autres travaux, ...).



Les principales étapes de cette démarche globale

Dès 2009, la commune de Laroque des Albères installe un système de gestion centralisée du chauffage qui lui permet de maîtriser les consommations de l'école. L'effet est immédiat et conforte la commune dans son idée d'appréhender le sujet en renforçant son action en faveur de la maîtrise de l'énergie.

■ La réalisation d'un Conseil en Orientation Énergétique (COE) ...

En 2011, la commune décide de s'engager dans la réalisation d'un Conseil en Orientation Énergétique et s'inscrit au sein du groupe des 8 collectivités du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée qui vont alors en bénéficier.

Les objectifs du COE :

- permettre à la commune d'identifier **les gisements d'économie d'énergie**, de les hiérarchiser dans un objectif de mise en œuvre rapide des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie,
- donner des éléments d'**aide à la décision et à la mise en place d'une gestion énergétique du patrimoine** communal par le biais de l'évaluation des économies d'énergie réalisables dans les principaux bâtiments faisant l'objet de l'étude et d'en chiffrer les conditions économiques de réalisation.

Les résultats du COE permettent alors à la commune de mieux **comprendre les enjeux énergétiques** et de **prendre conscience des marges de progrès possibles** en matière de sobriété et de maîtrise de l'énergie.

■ La mise en œuvre d'un accompagnement « Post COE » pour transformer l'essai ...

A l'issue du COE, la commune bénéficie de manière expérimentale, au même titre que les autres communes du groupe, de **l'accompagnement « Post-COE »** mis en place par le Pays Pyrénées-Méditerranée pour faciliter « le passage à l'action ».

L'objectif de cet accompagnement vise à aider la commune à appliquer, dans les meilleurs délais, les principales préconisations du COE, en termes :

- d'optimisation des abonnements pour les bâtiments,
- de réglage de l'éclairage public,
- de gestion de l'eau.



Le prestataire choisi pour réaliser le COE et l'accompagnement "post COE" est alors rémunéré sur la base des économies générées par la mise en œuvre des préconisations.

Les années suivantes, les économies financières se renouvellent, permettant à la commune d'en bénéficier totalement.

Résultats des actions « Post COE » sur l'année 2012

Principales actions menées

- ➔ Optimisation des abonnements pour les bâtiments,
- ➔ Réglage de l'éclairage public,
- ➔ Gestion de l'eau (en particulier pour le camping et le groupe scolaire).

Principaux résultats chiffrés

- ➔ Économies financières à hauteur de **12 900 €**,
- ➔ Diminution de **10 % des consommations d'énergies**,
- ➔ Baisse de **15 % des émissions de Gaz à Effet de Serre**.

■ L'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public en 2ème partie de nuit

En parallèle, lors de l'hiver 2011-2012, au cours d'un voyage dans une autre région de France, le Maire visite une commune qui pratique l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Particulièrement intéressé, il décide alors d'expérimenter ce concept sur sa commune pour renforcer l'engagement de cette dernière en faveur de la sobriété et de la maîtrise de l'énergie sur son territoire. Ainsi, après avoir largement communiqué dans la presse, la radio et les divers médias disponibles, pendant les 10 premiers jours d'octobre 2012, la commune se décide à pratiquer l'extinction dans certains quartiers de la commune, selon le calendrier suivant :

- **Le 13 octobre 2012** : Organisation d'une soirée, dans le cadre de la manifestation nationale "Le jour de la nuit", pour débattre sur le sujet avec la population et sensibiliser cette dernière aux impacts de la pollution lumineuse (50 habitants participent à cette soirée débat).
- **Fin 2012** : la commune décide de pratiquer l'extinction partielle nocturne sur l'ensemble du territoire, en dehors des deux grands axes principaux. Elle s'équipe d'horloges astronomiques et travaille avec la communauté de communes pour planifier la mise en œuvre effective de la démarche.

- **Le 15 janvier 2013** : Début de l'expérimentation sur la commune.



■ La rénovation du parc d'éclairage public

Pour aller au delà et renforcer toujours plus son action en faveur de la maîtrise de l'énergie, la commune décide de poursuivre la démarche engagée en programmant une série de **travaux de rénovation sur son parc d'éclairage public en 2013**.

Ainsi, la rénovation de **122 points lumineux** (soit 16% de son parc), avec des technologies performantes, est alors planifiée sur 2013 (dont 10 points lumineux avec des installations photovoltaïques autonomes), permettant de prévoir sur ces points **une amélioration de la performance à hauteur de 91%**.

Résultats des actions conduites sur l'éclairage public

Principales actions menées

- ➔ Extinction,
- ➔ Rénovation de 16% du parc de points lumineux,

Résultats des actions en faveur de l'éclairage public

- ➔ Économies financières à hauteur de **14 800 €**,
- ➔ Diminution de **30 % des consommations d'énergies**,
- ➔ Baisse de **20 % des émissions de Gaz à Effet de Serre**.

Les résultats de cette démarche globale

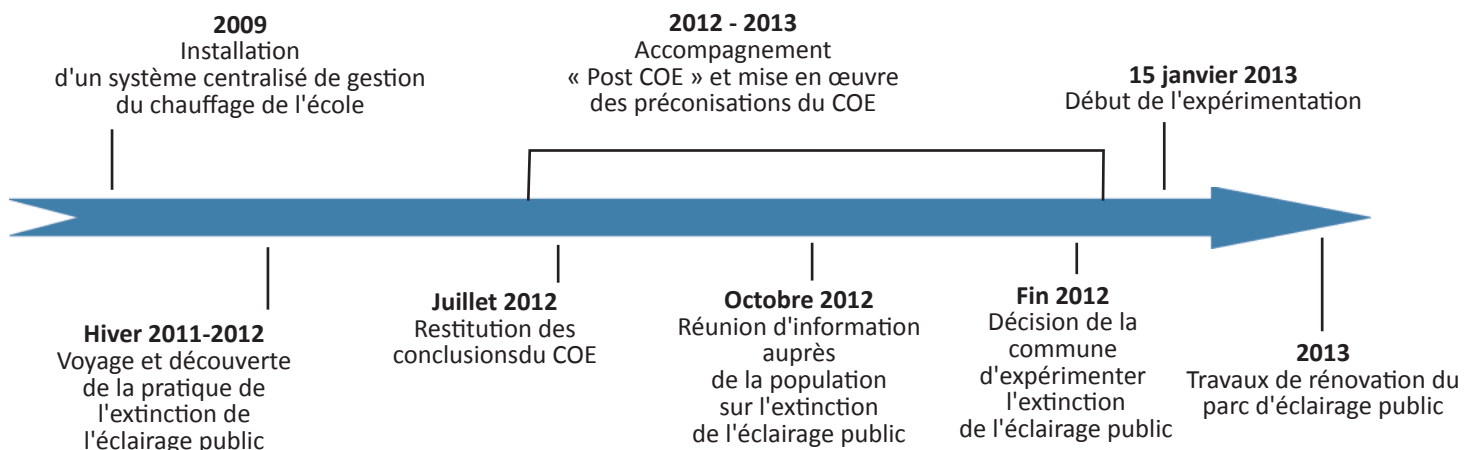
Résultats

- ➔ Total des économies financières en 1 année : **27 700 €**,

Mais aussi ...

- ➔ une diminution de **33 % du budget énergie** de la commune,
- ➔ une baisse de **35 % des consommations d'énergies**,
- ➔ une baisse de **35 % des émissions de gaz à effet de serre**.

Le calendrier de la démarche



Le calendrier de la démarche

■ Les partenaires techniques ...

- Le Pays Pyrénées-Méditerranée
- Le bureau d'études recruté pour le COE et l'accompagnement Post COE

■ Les partenaires financiers ...

- Le Conseil Régional Languedoc Roussillon
- Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- L'ADEME
- l'Europe (FEDER)

Les facteurs clés de réussite

- Un portage politique fort,
- Une volonté importante de passer à l'action, de faire des économies et de s'engager dans une démarche d'exemplarité, eu égard à la responsabilité de la commune en matière de lutte contre le changement climatique,
- Un accompagnement technique neutre et objectif permettant à la commune de disposer de tous les éléments d'aide à la décision et de s'inscrire dans un cercle vertueux,
- Un projet concerté avec la population et un important travail de sensibilisation et d'information.

Le coût

- « Petits » investissements "Post COE" : 7 530 €
- Investissements extinction de l'éclairage public : 2 720 €
- Investissements rénovation de l'éclairage public : 137 000 € (hors dépenses de pose), dont 70 % financés par la Région Languedoc Roussillon et le FEDER
- Moyens humains (13 jours prestataire, 6 jours Pays) chiffrés à 11 000 €

Pour en savoir plus...



Pays Pyrénées-Méditerranée
Camille Binda
Chargée de mission Plan Climat - Agenda 21
email : c.binda@payspyreneesmediterranee.org
tel : 04 68 87 43 24

COMMUNE
DE



LAROQUE-DES-ALBERES

Commune de Laroque des Albères
Christian NAUTE
Maire
tel : 04 68 89 21 13